



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE
DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES

Extrait des délibérations
du Bureau du conseil d'administration

Séance du 29 septembre 2026

Présidente de séance : Madame Françoise SOULIMAN,

Membres présents: Monsieur Jean-Paul DAVID, Monsieur Michel ROSSI, Madame Françoise SOULIMAN.

Absents excusés : Monsieur Charles Ange GINESY, Madame Marika ROMAN.

RAPPORT N° 26-B15 - Tableau des effectifs

Le présent rapport concerne la gestion des ressources humaines du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes (SDIS 06).

En application du code général des collectivités territoriales et des textes réglementaires relatifs au statut de la fonction publique territoriale, je vous propose d'adopter les mesures suivantes :

1 – CRÉATIONS D'EMPLOIS DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS (SPP) ET DE PERSONNELS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES (PAT)

Dans le cadre du plan pluriannuel de recrutement validé par Monsieur le Président du conseil d'administration, il vous est proposé de créer :

- 6 postes de sergents de sapeurs-pompiers professionnels
- 18 postes de caporaux de sapeurs-pompiers professionnels

Dans la perspective des potentiels avancements 2026 et suivants, il vous est proposé de créer :

- 2 postes de médecins de classe exceptionnelle de sapeurs-pompiers professionnels,
- 1 poste de lieutenant-colonel,
- 5 postes de commandants,
- 11 postes de capitaines,
- 2 postes de lieutenants de 1^{ère} classe de sapeurs-pompiers professionnels,

- 8 postes de caporaux-chefs de sapeurs-pompiers professionnels,
- 1 poste d'attaché hors classe,
- 1 poste d'ingénieur,
- 5 postes de rédacteurs principaux de 1^{ère} classe,
- 1 poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe,
- 1 poste de rédacteur,
- 4 postes d'agent de maîtrise,
- 1 poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe.

Afin de conserver des effectifs constants, les anciens postes occupés par les agents bénéficiant d'une promotion seront supprimés en séance du comité social territorial.

2 – RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL DE CATÉGORIE A, CADRE DE CONDUITE D'OPÉRATIONS (CONTRAT DE PROJET)

Cet emploi a fait l'objet d'une ouverture d'offre d'emploi de contrat de projet auprès du centre de gestion, en qualité de conducteur d'opération, sous la référence 006260327000941.

Les candidats ayant répondu à cette vacance de poste ont été invités à participer à une commission de sélection le 26 mai 2026.

Un agent ayant l'expérience professionnelle et les compétences adaptées au poste recherché a été retenu. Ainsi, il vous est proposé de recruter l'intéressé conformément au code général de la fonction publique, livre III, titre III, chapitre II, section 2 et sous-section 2.

Dans ce cadre, il convient de préciser :

1 - Le motif invoqué :

Il est aujourd'hui nécessaire de recruter pour les besoins du service opérations structurantes, un cadre de conduite d'opérations au sein du groupement fonctionnel patrimoine immobilier.

2 - La nature des fonctions :

L'agent recruté sur cet emploi sera chargé d'assurer :

- Le recensement des besoins et formalisation des exigences programmatiques
- Les études de faisabilité en totalité ou en partie avec, si besoins, la coordination des prestataires
- La conduite des procédures de choix des prestataires intellectuels et pilotage des études
- Le suivi des études de conception, analyse des dossiers d'étude, préparation des décisions
- L'évolution et suivi des marchés de travaux
- Le suivi des travaux côté maîtrise d'ouvrage
- Le traitement des dossiers réclamatoires

- Le suivi du maître d'ouvrage sur les plans techniques, administratifs, juridiques et financiers, lors des phases de programmation, de conception et de réalisation de projets neufs ou de restructuration lourde de patrimoine bâti

3 - Le niveau de recrutement :

Pour accéder à cet emploi, un diplôme professionnel reconnu par le gouvernement d'ingénieur (ESTP, ENTPE, INSA GC ...) ou d'architecte est requis ainsi qu'une expérience indispensable en matière d'économiste et de conduite d'opérations.

4 - Le niveau de rémunération :

- grade correspondant : grade d'ingénieur territorial
- indice : compte tenu de son expérience professionnelle, l'indice de rémunération pourrait être fixé par référence au 9^{ème} échelon du grade d'ingénieur territorial, indice brut 774

Son traitement sera automatiquement majoré lors des augmentations de traitement de la fonction publique. Cet emploi est rattaché au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux et permet, à ce titre, d'attribuer le régime indemnitaire correspondant.

Toute modification d'indice concernant la rémunération du contractant fera l'objet d'un avenant au contrat initial après avis du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours.

5 – La durée du contrat :

Ce contrat de projet sera souscrit pour une durée de 6 ans maximum, en fonction du délai de réalisation des objectifs mentionnés dans les plans de construction et de réhabilitation des centres d'incendie et de secours adoptés par délibération n° 21-27 du 4 novembre 2021.

Si cette proposition vous agréee, je vous demande de bien vouloir, sur les bases des précisions ci-dessus développées, créer au profit du groupement fonctionnel patrimoine-immobilier du SDIS 06 :

- **1 emploi d'agent contractuel de catégorie A, cadre de conduite d'opérations du SDIS 06 (contrat de projet).**

3 – RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL DE CATÉGORIE A, CADRE EN CHARGE DU DUERP

Cet emploi a fait l'objet d'une ouverture d'offre d'emploi de contrat de projet auprès du centre de gestion, en qualité de cadre en charge du DUERP, sous la référence 006260429001042.

Les candidats ayant répondu à cette vacance de poste ont été invités à participer à une commission de sélection le 1^{er} juillet 2026.

Un agent ayant l'expérience professionnelle et les compétences adaptées au poste recherché a été retenu. Ainsi, il vous est proposé de recruter l'intéressé conformément au code général de la fonction publique, livre III, titre III, chapitre II, section 1, sous-section 2 et article L332-8 2°.

Dans ce cadre, il convient de préciser :

1 - Le motif invoqué :

Il est aujourd'hui nécessaire de recruter pour les besoins de la mission santé, sécurité et qualité de vie en service au sein de la sous-direction santé, un cadre en charge du DUERP (Document unique d'évaluation des risques professionnels).

2 - La nature des fonctions :

L'agent recruté sur cet emploi sera en charge de la mise à jour annuelle du DUERP et du suivi de l'ensemble des risques professionnels qui en découlent. L'intéressé sera également force de proposition dans le domaine de la prévention des risques professionnels. Il sera en charge notamment :

- de la gestion, rédaction et suivi du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels
- de la gestion et suivi des inspections
- du suivi des registres « sécurité /santé au travail » et « danger grave et imminent »
- du suivi des plans de prévention des entreprises extérieures
- de l'élaboration et suivi du permis de feu
- de l'élaboration de l'inventaire et des préconisations en matière de risques chimiques
- de la réalisation de bilans et statistiques des actions menées dans son domaine d'activité
- de la participation aux commissions et groupes de travail liés à son domaine d'activité
- de la participation aux enquêtes accidents et à la visite des sites du SDIS 06

3 - Le niveau de recrutement :

Pour accéder à cet emploi, un diplôme ou une formation universitaire en matière d'hygiène et sécurité est requis ainsi qu'une expérience indispensable en matière de santé, sécurité et qualité de vie en service.

4 - Le niveau de rémunération :

- grade correspondant : grade d'attaché territorial
- indice : compte tenu de son expérience professionnelle, l'indice de rémunération pourrait être fixé par référence au 4^{ème} échelon du grade d'attaché territorial, indice brut 525.

Son traitement sera automatiquement majoré lors des augmentations de traitement de la fonction publique. Cet emploi est rattaché au cadre d'emplois des attachés territoriaux et permet, à ce titre, d'attribuer le régime indemnitaire correspondant.

Toute modification d'indice concernant la rémunération du contractant fera l'objet d'un avenant au contrat initial après avis du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours.

5 – La durée du contrat :

Conformément à la réglementation en vigueur, ce contrat sera souscrit pour une durée de 3 ans.

Si cette proposition vous agréée, je vous demande de bien vouloir, sur les bases des précisions ci-dessus développées, créer au profit de la sous-direction santé du SDIS 06 :

- **1 emploi d'agent contractuel de catégorie A, cadre en charge du DUERP (Document unique d'évaluation des risques professionnels)**

4 – RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL DE CATÉGORIE B, PROJETEUR DESSINATEUR

Cet emploi a fait l'objet d'une ouverture d'offre d'emploi auprès du centre de gestion, en qualité de projeteur dessinateur, sous la référence 006260112000772.

Les candidats ayant répondu à cette vacance de poste ont été invités à participer à une commission de sélection le 12 juin 2026.

Un agent ayant l'expérience professionnelle et les compétences adaptées au poste recherché a été retenu. Ainsi, il vous est proposé de recruter l'intéressé conformément au code général de la fonction publique, livre III, titre III, chapitre II, section 1, sous-section 2 et article L332-8 2°.

Dans ce cadre, il convient de préciser :

1 - Le motif invoqué :

Il est aujourd'hui nécessaire de conserver pour les besoins du service opérations structurantes sans cesse croissants et lui permettre d'assurer la continuité de ses missions, notamment dans le domaine des travaux en qualité de projeteur dessinateur pour les bâtiments du SDIS 06, un projeteur dessinateur au sein du groupement fonctionnel patrimoine immobilier.

2 - La nature des fonctions :

L'agent recruté sur cet emploi, sera chargé d'assurer :

- des études préalables et des déclarations de travaux dans le respect des textes réglementaires et d'urbanisme
- la réalisation des études de faisabilité technique et réglementaire des projets en fonction du budget annuel

- la réalisation des plans des projets de rénovation – restructuration – extension pour les entreprises ainsi que les dossiers de déclaration préalable
- la gestion des études de prestations intellectuelles (géotechnicien, diagnostiqueur immobilier, géomètre)
- la réalisation des relevés sur site
- la mise à jour des plans du parc immobilier du SDIS 06 et des plans de recollement des nouvelles constructions selon la charte graphique et administrative du SDIS 06
- l'élaboration des tableaux de surfaces du parc immobilier nécessaires aux différents services
- le suivi des conventions de transfert en lien avec le service juridique
- la réalisation des documents de communication (panneaux de présentation, photomontage, etc.)
- la réalisation des missions de soutien en qualité d'assistante architecte

3 - Le niveau de recrutement :

Pour accéder à cet emploi, un diplôme professionnel en matière d'architecture est requis ainsi qu'une expérience indispensable en matière de dessins d'architecture et cartographie et une très bonne connaissance du milieu professionnel du bâtiment et de l'urbanisme.

4 - Le niveau de rémunération :

- Grade correspondant : grade de technicien territorial,
- Indice : compte tenu de l'expérience de l'intéressé, l'indice de rémunération pourrait être fixé par référence au 7^{ème} échelon du grade de technicien territorial, indice Brut 452

Son traitement sera automatiquement majoré lors des augmentations de traitement de la fonction publique. Cet emploi est rattaché au cadre d'emplois des techniciens territoriaux et permet, à ce titre, d'attribuer le régime indemnitaire correspondant.

Toutes les modifications d'indice concernant la rémunération du contractant feront l'objet d'un avenant au contrat initial après avis du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours.

5 - La durée du contrat :

Conformément à la réglementation en vigueur, le renouvellement de contrat sera souscrit pour une durée de 3 ans.

Si ces propositions vous agréent, je vous demande de bien vouloir, sur les bases des précisions ci-dessus développées, créer l'emploi d'agent contractuel au profit du groupement fonctionnel patrimoine immobilier du SDIS 06 :

- **1 emploi d'agent contractuel de catégorie B, en charge de la réalisation graphique des projets de travaux du SDIS 06 ;**

5 – RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL DE CATÉGORIE B, CHEF DU BUREAU CONCEPTION ET OUTILS NUMÉRIQUES (CONTRAT DE PROJET)

Cet emploi a fait l'objet d'une ouverture d'offre d'emploi de contrat de projet auprès du centre de gestion, en qualité de chef du bureau conception et outils numériques sous la référence 006260709000504.

Les candidats ayant répondu à cette vacance de poste ont été invités à participer à une commission de sélection le 25 août 2026.

Un agent ayant l'expérience et les compétences adaptées au poste recherché a été retenu. Ainsi, il vous est proposé de recruter l'intéressée conformément au code général de la fonction publique, livre III, titre III, chapitre II, section 2 et sous-section 2.

Dans ce cadre, il convient de préciser :

1 - Le motif invoqué :

Il est aujourd'hui nécessaire de recruter pour les besoins du service ingénierie, conception et prospective, un chef du bureau conception et outils numériques au sein du groupement fonctionnel formation sport qui assurera, pendant la durée du projet, la coordination du Bureau Conception et Outils Numériques pour la structuration, le déploiement et la mise en exploitation des dispositifs numériques et immersifs de formation du SDIS 06. Le projet porte notamment sur le développement des environnements immersifs de formation, l'exploitation du logiciel de réalité virtuelle XVR, l'intégration des plateformes pédagogiques et outils numériques de gestion de la formation, la production de ressources multimédias, l'accompagnement des utilisateurs et la préparation de la montée en puissance du Centre de Réalité Virtuelle de Cagnes-sur-Mer.

2 - La nature des fonctions :

L'agent recruté sur cet emploi sera chargé d'assurer les missions suivantes :

- Piloter, pendant la durée du projet, l'activité du Bureau Conception et Outils Numériques en lien avec la feuille de route du service ICP : organisation, planification, priorisation des travaux, coordination de l'équipe projet, suivi des échéances et reporting auprès du chef de service
- Administrer, paramétrer, accompagner la mise en exploitation et contribuer à l'évolution des plateformes et outils numériques pédagogiques ou de gestion de la formation utilisés par le SDIS 06
- Superviser et contribuer à la production de ressources pédagogiques numériques, audiovisuelles et multimédias : tutoriels, supports interactifs, capsules de formation, contenus JLEARN/JLIC et supports de communication pédagogique
- Développer les environnements immersifs de formation du SDIS 06, notamment au moyen de l'outil XVR On Scene : scénarios, bibliothèques d'assets, environnements 3D, intégration de données terrain et amélioration continue des supports

- Contribuer aux projets structurants du service : Centre de Réalité Virtuelle de Cagnes-sur-Mer, simulateurs de conduite poids lourd et VSAV, projets RV/XVR, conventions d'usage d'assets 3D, BIM ou données géographiques
- Former, accompagner et animer le réseau des opérateurs RV/XVR et des formateurs utilisateurs des outils numériques du GFFS
- Assurer le suivi qualité des productions et des usages : tests fonctionnels, retours utilisateurs, indicateurs d'activité, propositions d'amélioration et veille technologique

3 - Le niveau de recrutement :

Pour accéder à cet emploi, une expérience confirmée en formation professionnelle ou en ingénierie de formation est requise ainsi qu'une expérience indispensable dans la conception ou la production de contenus multimédias, audiovisuels ou interactifs.

4 - Le niveau de rémunération :

- grade correspondant : grade de technicien territorial
- indice : compte tenu de son expérience professionnelle, l'indice de rémunération pourrait être fixé par référence au 3^{ème} échelon du grade de technicien territorial, indice brut 397

Son traitement sera automatiquement majoré lors des augmentations de traitement de la fonction publique. Cet emploi est rattaché au cadre d'emplois des techniciens territoriaux et permet, à ce titre, d'attribuer le régime indemnitaire correspondant.

Toute modification d'indice concernant la rémunération du contractant fera l'objet d'un avenant au contrat initial après avis du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours.

5 - La durée du contrat :

Ce contrat de projet sera souscrit pour une durée de 6 ans maximum, en fonction du délai de réalisation des objectifs mentionnés dans les plans de construction et de réhabilitation des centres d'incendie et de secours adoptés par délibération n° 21-27 du 4 novembre 2021.

Si cette proposition vous agréee, je vous demande de bien vouloir, sur les bases des précisions ci-dessus développées, créer au profit du groupement fonctionnel formation/sport du SDIS 06 :

- **1 emploi d'agent contractuel de catégorie B, chef du bureau conception et outils numériques du SDIS 06 (contrat de projet).**

6 – MODIFICATION DE CONTRAT D'ENGAGEMENT – NOMINATION DE FONCTIONS ET ATTRIBUTION DE L'IFSE CORRESPONDANT

Par contrat d'engagement du 25 février 2022, un agent a été recruté en qualité de technicien principal de 2ème classe pour les besoins du service travaux et maintenance du groupement

fonctionnel patrimoine immobilier au service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes.

Dans le cadre de la réorganisation du groupement fonctionnel patrimoine immobilier, compte tenu de l'expérience acquise et des qualités managériales avérées de l'intéressé, ce dernier est chargé des fonctions d'adjoint au chef du service des énergies et des fluides, afin d'assister le chef de service et d'assurer la coordination opérationnelle des équipes.

Compte tenu des responsabilités supplémentaires confiées à l'agent et des fonctions effectivement exercées, l'emploi est classé dans le sous-groupe d'IFSE G1B de la catégorie B auquel il appartient et lui permettra de percevoir une indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise correspondant au montant maximum de ce sous-groupe.

Les crédits correspondants sont prévus au budget de l'exercice 2026 et suivants (chapitre 012, article 64).

Après en avoir délibéré, le Bureau du conseil d'administration, à l'unanimité, décide :

- d'approuver, tels que détaillés ci-dessus :

- les créations d'emplois de sapeurs-pompiers professionnels (SPP) et de personnels administratifs et techniques (PAT),
- le recrutement d'un agent contractuel de catégorie A, cadre de conduite d'opérations (contrat de projet),
- le recrutement d'un agent contractuel de catégorie A, cadre en charge du DUERP,
- le recrutement d'un agent contractuel de catégorie B, projeteur dessinateur,
- le recrutement d'un agent contractuel de catégorie B, chef du bureau conception et outils numériques (contrat de projet),
- la modification de contrat d'engagement – nomination de fonctions et attribution de l'IFSE correspondant.

*Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
des Alpes-Maritimes*

A blue ink signature, appearing to read 'Charles Ange GINESY', is written over a horizontal line.

Charles Ange GINESY